



## Conseil économique et social

Distr. générale  
24 juin 2020  
Français  
Original : anglais

**Pour décision**

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Session annuelle de 2020**

29 juin–2 juillet 2020

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

### Rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF

#### Résumé

À l'échelle mondiale, 149 millions d'enfants vivent dans des zones de conflits de forte intensité<sup>a</sup> et près de 168 millions de personnes sont touchées par les conflits, les déplacements de population, l'insécurité alimentaire, les épidémies, les catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence nécessitant une aide humanitaire immédiate<sup>b</sup>. Le présent rapport annuel sur l'action humanitaire du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) offre une vue d'ensemble des interventions menées en 2019 par l'organisation pour faire face à différentes crises aux niveaux mondial et national. Il expose également les principales difficultés qu'elle a rencontrées, ainsi que les enseignements majeurs qu'elle a tirés et la manière dont elle entend les appliquer.

Les éléments du projet de décision soumis à l'avis du Conseil d'administration figurent à la section VI.

<sup>a</sup> Save the Children, *Stop à la guerre contre les enfants en 2020 : filles/garçons, des expériences différentes*, 2020.

<sup>b</sup> Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020*, OCHA, Genève, 2019, p. 4.

\* [E/ICEF/2020/6](#).

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



## I. Vue d'ensemble

1. Une personne sur quarante-cinq dans le monde a besoin d'une assistance humanitaire<sup>1</sup>, soit le chiffre le plus élevé jamais enregistré. En 2019, les conflits violents et prolongés sont restés les principaux facteurs de besoins humanitaires, mais les déplacements de population, l'insécurité alimentaire, les épidémies, les catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence ont également généré des besoins considérables.

2. Au début de l'année, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a lancé un appel de fonds de 3,92 milliards de dollars en faveur de l'action humanitaire pour les enfants, afin de répondre aux besoins de ces derniers et à ceux des femmes partout dans le monde. À la fin de l'année, l'appel était passé à 4,13 milliards de dollars. Fin décembre, les donateurs s'étaient engagés auprès de l'UNICEF à hauteur de 2,04 milliards de dollars. Malgré ce généreux soutien, le déficit de financement de 50 % est considérable.

3. Durant l'année, l'UNICEF et ses partenaires d'exécution ont opéré dans 96 pays et territoires face à 281 situations de crise humanitaire<sup>2</sup>, et permis à des millions d'enfants de bénéficier d'interventions vitales, tenant compte de la dimension de genre et du handicap. Ainsi, 41,3 millions d'enfants âgés de 6 mois à 15 ans ont été vaccinés contre la rougeole ; 4,1 millions d'enfants ont reçu un traitement contre la malnutrition aiguë sévère ; 7,4 millions ont pu accéder à des possibilités d'apprentissage et 3,7 millions ont reçu une aide psychosociale et un soutien en matière de santé mentale ; 39,1 millions de personnes ont eu accès à l'eau potable et 2,8 millions de ménages ont bénéficié d'une aide humanitaire pécuniaire. Les résultats obtenus ont été conformes au Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2018-2021 et aux Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire.

4. En vue de renforcer l'efficacité et l'efficacités de son action humanitaire, l'UNICEF a pris des mesures pour donner suite aux conclusions de l'évaluation de la couverture et de la qualité de ses interventions dans des situations d'urgence humanitaire complexes, réalisée en 2018. L'organisation reconnaît une certaine irrégularité dans la qualité des programmes et dans ses performances globales en tant qu'acteur humanitaire. D'une manière générale, ces défaillances peuvent être liées aux facteurs suivants : des ressources humaines limitées ; un financement conditionnel et rigide ; un manque de cohérence des actions de plaidoyer ; des disparités en matière d'interconnexion entre les programmes humanitaires et de développement ; les difficultés générées par des interventions réalisées dans des environnements complexes et à haut risque ; un accès restreint pour le personnel humanitaire ; l'absence d'une définition précise de l'appétit pour le risque institutionnel ; un nombre insuffisant d'acteurs de la coopération internationale ; un périmètre limité pour les interventions et l'engagement humanitaires auprès des populations touchées ; et une préparation insuffisante aux situations d'urgence.

5. L'UNICEF a donc entrepris, en 2019, d'améliorer son processus de prise de décisions fondée sur des données probantes en ce qui concerne la couverture, la

<sup>1</sup> Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020*, OCHA, Genève, 2019, p. 4.

<sup>2</sup> Bien que le nombre de situations de ce type ait diminué par rapport à 2018, les crises prolongées durent plus longtemps, certains pays touchés par un conflit faisant face à de nouvelles urgences alors qu'ils se trouvent déjà dans un contexte d'urgence, et les enfants déjà vulnérables sont confrontés à des risques accrus. Les besoins des personnes touchées par les conflits sont restés exceptionnellement importants pendant plusieurs années dans des pays tels que la République arabe syrienne, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et le Yémen.

qualité et l'équité des interventions humanitaires. L'organisation a ainsi renforcé la préparation aux situations d'urgence, l'évaluation des besoins, la planification des interventions et l'établissement, par les partenaires, de rapports relatifs à la couverture et à la qualité des programmes. L'UNICEF a également fait évoluer sa stratégie mondiale en matière de plaidoyer humanitaire, afin de l'axer sur les besoins de protection et d'assistance les plus essentiels des enfants en situation de crise humanitaire. Ainsi un « cadre d'accès » visant à remédier plus efficacement aux difficultés rencontrées dans ce domaine a-t-il été élaboré. L'UNICEF a également entamé en 2019 un processus d'examen de son action humanitaire, afin d'encourager un changement institutionnel dans le mode de conception et d'exécution systématique de programmes humanitaires intégrés de qualité, et dans la manière dont l'organisation applique ses propres politiques et procédures. Lorsque les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire, révisés en 2019, seront publiés en 2020, l'UNICEF et ses partenaires disposeront d'un cadre de redevabilité plus rigoureux qui permettra de garantir des interventions humanitaires prévisibles, rapides, efficaces et fondées sur des principes. Un programme entièrement nouveau a été élaboré en 2019 afin d'améliorer la formation des hauts responsables en matière de leadership humanitaire au niveau national. Il sera mis en place en 2020. Enfin, l'UNICEF a également révisé ses procédures d'activation d'urgence relatives à l'intensification et à la pérennisation, et mis au point une nouvelle procédure visant à renforcer les liens entre les programmes d'action humanitaire et de développement.

## II. La situation humanitaire en 2019

6. Les besoins humanitaires à l'échelle mondiale ont atteint les plus hauts niveaux jamais enregistrés : fin 2019, près de 168 millions de personnes avaient besoin d'une aide urgente, soit une personne sur quarante-cinq<sup>3</sup>. En d'autres termes, le nombre annuel de personnes dans le monde ayant besoin d'une aide humanitaire a plus que doublé au cours des cinq dernières années<sup>4</sup>.

7. En l'espace de dix ans, l'UNICEF et ses partenaires humanitaires ont vu les conflits violents et prolongés devenir les principaux facteurs de besoins humanitaires. Les populations vivant dans des zones de conflit – telles que l'Afghanistan, la Libye, le Mali, le Nigéria, la République arabe syrienne, la République centrafricaine, la Somalie, le Soudan du Sud et le Yémen – risquent quotidiennement d'être blessées ou de perdre la vie, de subir des violences sexuelles ou liées au genre, de perdre leurs moyens de subsistance et de voir leurs biens détériorés. Elles font face à des risques accrus de famine et de troubles de la santé mentale, ainsi qu'à des déplacements forcés<sup>5</sup>.

8. En République arabe syrienne, la guerre qui sévit depuis près de neuf ans a laissé 5 millions d'enfants dans le besoin, et l'on dénombre plus de 2,5 millions d'enfants réfugiés en dehors du pays<sup>6</sup>. Au Yémen, plus de quatre années de conflit ont généré la plus grave crise humanitaire au monde<sup>7</sup>. En République centrafricaine, après six ans de violence, quelque 1,2 million d'enfants ont besoin d'une aide humanitaire de toute urgence<sup>8</sup>.

<sup>3</sup> *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020*, p. 4.

<sup>4</sup> En 2014, environ 78 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire. OCHA, *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2015*, OCHA, Genève, 2014.

<sup>5</sup> *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020*, p. 11.

<sup>6</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *UNICEF Action humanitaire pour les enfants 2020 : Vue d'ensemble*, UNICEF, New York, 2019, p. 2.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ibid.

9. Dans les pays en crise, la famine et la dénutrition atteignent des niveaux toujours plus élevés. Pour la quatrième année consécutive, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté, atteignant 821 millions en 2019<sup>9</sup>. La violence accentue l'insécurité alimentaire : les deux tiers des personnes souffrant de famine aiguë, soit 74 millions d'individus, résident dans 21 pays et territoires touchés par les conflits et l'insécurité<sup>10</sup>. Le Yémen, qui comptait fin 2019 près de 16 millions de personnes ayant besoin d'une aide urgente, connaît aujourd'hui encore la plus grave crise alimentaire mondiale<sup>11</sup>.

10. Le nombre de personnes déplacées en raison de conflits armés et de violences a également atteint des niveaux sans précédent. À la fin de l'année, près de 71 millions de personnes avaient été contraintes de quitter leur foyer<sup>12</sup>. Les enfants sont touchés de manière disproportionnée : ils représentent un tiers de la population mondiale, mais la moitié des réfugiés et 40 % des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays<sup>13</sup>. Un grand nombre d'entre eux sont victimes de l'esclavage, de la traite, de maltraitance et d'exploitation. Ils sont exposés à des risques accrus de malnutrition et de maladie. Bien plus encore, dépourvus de statut migratoire officiel et d'accès à l'éducation et aux soins de santé, ont une vie en suspens.

11. Parallèlement, les changements climatiques continuent de provoquer des phénomènes météorologiques extrêmes et accentuent les vulnérabilités existantes. Plus de 500 millions d'enfants vivent aujourd'hui dans des endroits touchés par des inondations très récurrentes, et près de 160 millions dans des zones connaissant de graves sécheresses<sup>14</sup>. Les régions touchées par les conflits, telles que le Sahel en Afrique, où l'agriculture, le pastoralisme et la pêche constituent les principaux moyens de subsistance, sont particulièrement vulnérables.

12. Ces phénomènes – les conflits prolongés, les déplacements de population et les changements climatiques – exposent également des millions de personnes à un risque accru de maladie, du fait de l'affaiblissement des systèmes de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement<sup>15</sup>. Des pathologies telles que l'Ebola et la rougeole ont eu de graves incidences sur les zones de conflit en 2019, en rendant plus difficiles encore les interventions humanitaires là où l'accès était déjà limité. C'est le cas en République démocratique du Congo, où l'épidémie actuelle d'Ebola est la deuxième plus importante et mortelle de l'histoire<sup>16</sup>.

### III. Interventions humanitaires de l'UNICEF en 2019

#### A. Réponse globale pour l'année 2019

13. En 2019, l'UNICEF et ses partenaires d'exécution ont réalisé 281 interventions humanitaires dans 96 pays et territoires (contre 285 dans 90 pays et territoires en 2018), dont 42 % ont permis de faire face à des situations d'urgence touchant plus d'un million de personnes. Même si ce chiffre représente quatre interventions de moins par rapport à l'année précédente, les crises prolongées durent plus longtemps,

<sup>9</sup> *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020*, p. 12.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, « Aperçu statistique ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/fr-fr/apercu-statistique.html>, page consultée le 16 janvier 2020.

<sup>13</sup> *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020*, p. 11.

<sup>14</sup> *UNICEF Action humanitaire pour les enfants 2020*, p. 2.

<sup>15</sup> *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020*, p. 19.

<sup>16</sup> *UNICEF Action humanitaire pour les enfants 2020*, p. 2.

certains pays touchés par un conflit faisant face à de nouvelles urgences alors qu'ils se trouvent déjà dans un contexte d'urgence, et les enfants déjà vulnérables sont confrontés à des risques accrus. Les besoins sont restés exceptionnellement importants pendant plusieurs années dans certains pays touchés par les conflits, tels que la République arabe syrienne, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et le Yémen.

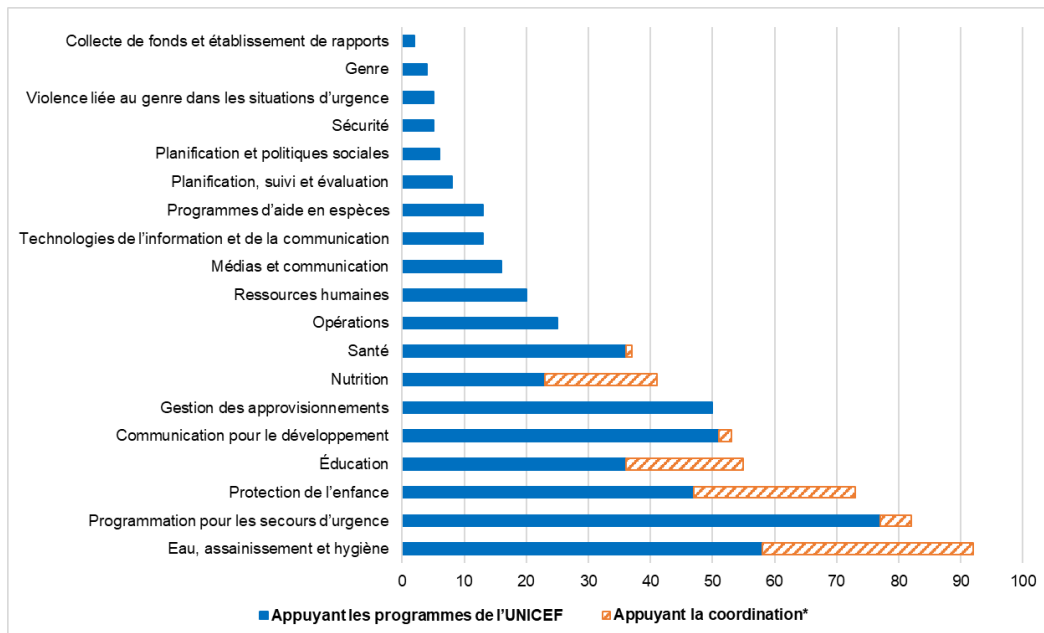
14. Pour y répondre, l'UNICEF a continué de mettre à profit ses avantages comparatifs de longue date, parmi lesquels : sa présence sur le terrain avant, pendant et après les situations d'urgence ; son appui multisectoriel ; son rôle de (co-)chef de file dans quatre groupes thématiques/domaines de responsabilité ; et son vaste réseau de partenaires, regroupant notamment les gouvernements, la société civile, les communautés et le secteur privé.

15. En 2019, les interventions humanitaires de l'UNICEF sont restées alignées sur son Plan stratégique pour la période 2018-2021, et sur les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire. Elles ont notamment consisté à : renforcer la réactivité face aux déplacements massifs de population et aux crises prolongées ; améliorer la couverture et la qualité de l'aide humanitaire ; tenir compte des conséquences fondamentalement différentes des crises sur les femmes et les hommes, les filles et les garçons en raison de leur genre ; plaider en faveur du rôle central à accorder à la protection, en prêtant une attention particulière aux services spécialisés dans la protection des enfants dans les situations de conflits armés ; et développer les capacités institutionnelles afin d'appuyer, de mettre en œuvre et de fournir des services essentiels aux enfants les plus vulnérables dans des contextes d'urgence humanitaire isolés, complexes, instables et à haut risque.

16. L'UNICEF et ses partenaires d'exécution ont obtenu des résultats en faveur de millions d'enfants dans le monde touchés par des situations d'urgence. Ils sont notamment intervenus face à cinq situations d'urgence à grande échelle de niveau 3 : l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo, le passage du cyclone Idai au Mozambique et les crises prolongées affectant le Nigéria, la République arabe syrienne et le Yémen. Ils ont également apporté leur aide dans 11 situations d'urgence de niveau 2 : la crise socioéconomique qui a ébranlé la République bolivarienne du Venezuela ; la crise migratoire au Brésil, en Colombie, en Équateur et au Pérou ; les violences armées qui ont éclaté au Burkina Faso et au centre du Sahel ; et le risque d'épidémie d'Ebola qui s'est abattu sur le Burundi, l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan du Sud.

17. En 2019, quelque 600 déploiements (de renforts) d'urgence ont eu lieu contre 461 en 2018. Au total, cela représente 43 107 jours de déploiement (73 jours en moyenne). Les plus importants d'entre eux sont venus appuyer les interventions humanitaires menées pour faire face à la crise en République bolivarienne du Venezuela (107 déploiements, soit 18 %), au passage du cyclone Idai au Mozambique (105 déploiements) et à l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (56 déploiements). La plupart ont permis de fournir du personnel pour le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH), les programmes d'urgence et la protection de l'enfance.

Figure I  
Déploiements d'urgence par secteur fonctionnel, 2019



\* Équipes d'intervention rapide, personnel d'appoint et déploiements de l'UNICEF en faveur de la coordination des groupes thématiques.

18. Les partenariats ont de nouveau joué un rôle central dans l'action humanitaire de l'UNICEF et ont notamment donné lieu, en 2019, à une collaboration avec 1 394 organisations de la société civile (aux deux tiers locales). Ces dernières ont reçu plus de 582 millions de dollars de transferts de fonds (dont plus de 57 % ont été versés aux partenaires locaux). L'UNICEF s'est également associé aux intervenants des gouvernements nationaux, auxquels il a transféré près de 349 millions de dollars de financements humanitaires. Globalement, 34 % des financements humanitaires ont été directement versés aux organisations de la société civile et aux intervenants gouvernementaux à l'échelle locale et nationale, pourcentage supérieur à l'objectif fixé de 25 %.

19. En s'engageant résolument aux côtés du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, des gouvernements, des dirigeants du secteur privé et d'autres parties prenantes lors du tout premier Forum mondial sur les réfugiés qui s'est tenu en décembre 2019, l'UNICEF s'est positionné comme un partenaire essentiel dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés. Le Fonds a également renforcé ses partenariats humanitaires avec les organisations non gouvernementales (ONG), dont 46, nationales et internationales, ont participé pendant deux jours à la réunion de consultation qu'il a organisée au sujet des partenariats dans les contextes humanitaires. Les conclusions d'une étude menée conjointement par l'UNICEF et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, portant sur la collaboration au niveau des pays, permettront d'optimiser le travail réalisé par les ONG.

20. L'UNICEF a continué d'apporter son appui au système humanitaire et d'assumer ses responsabilités en matière de coordination interorganisations, en jouant son rôle de chef de file de différents groupes thématiques et en mobilisant, dirigeant et coordonnant les efforts collectifs. En 2019, il a nommé parmi les membres du personnel des (co-)chefs de file pour les secteurs de l'éducation, de l'EAH et de la

protection de l'enfance dans 23 pays<sup>17</sup> et pour celui de la nutrition dans 21 pays. Les dispositifs de réserve de l'UNICEF ont permis de réaliser 43 déploiements de personnel, représentant un total de 6 665 jours de coordination, de gestion de l'information et d'expertise technique au service des groupes thématiques et des partenaires gouvernementaux dans les pays concernés. Dans le cadre de nouveaux déploiements de personnel d'appoint, des groupes de 20 personnes ont commencé à travailler avec les équipes d'intervention rapide des groupes thématiques mondiaux. Ces équipes ont apporté leur appui à 24 pays, notamment pour faire face à cinq situations d'urgence de niveau 3, au cours de 62 missions représentant un total de 2 750 jours<sup>18</sup>.

21. À l'échelle mondiale, les achats liés aux interventions d'urgence ont atteint 346,1 millions de dollars, dont 94 % ont été consacrés à des urgences de niveaux 2 et 3. Près de 100 % des commandes effectuées par l'UNICEF en 2019 pour faire face à des situations d'urgence internationales ont été livrées dans les délais habituels. Des fournitures ont été envoyées à 58 pays et territoires qui se préparaient ou étaient confrontés à des situations d'urgence. La Division des approvisionnements a fourni un appui direct sous la forme de 49 déploiements de personnel dans plusieurs pays frappés par des crises, notamment le Cameroun, le Mozambique, la République démocratique du Congo, la République bolivarienne du Venezuela et le Yémen. L'UNICEF a acheté pour 88,8 millions de dollars de vaccins et produits biologiques, qui ont représenté la part la plus importante de ses approvisionnements d'urgence l'année dernière.

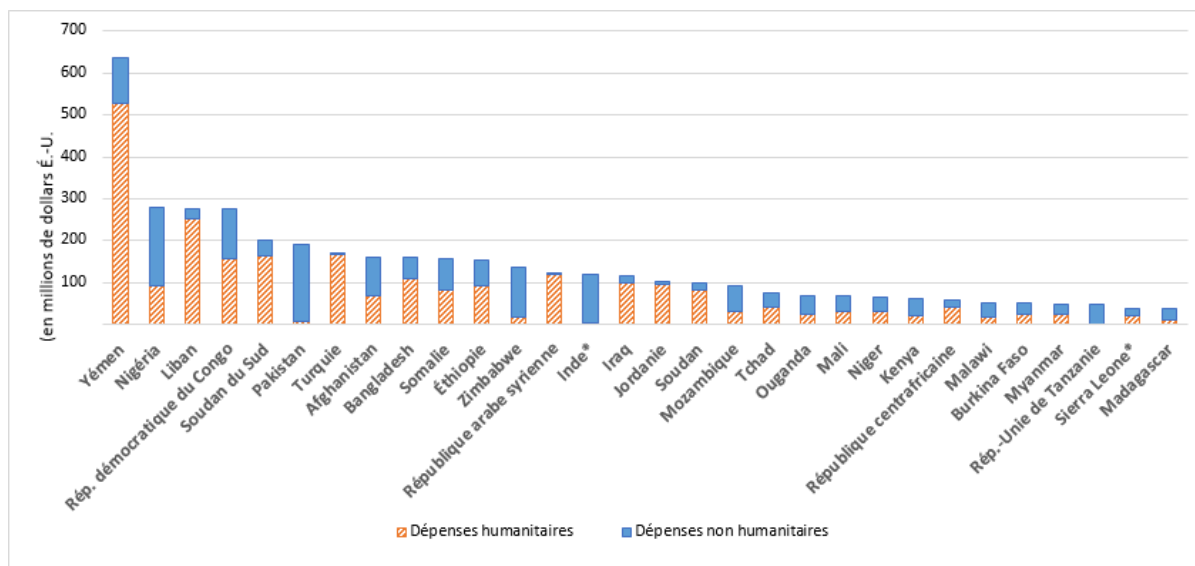
22. L'action humanitaire a joué un rôle considérable dans les opérations de terrain réalisées en 2019, et a mobilisé 52 % de l'ensemble des dépenses de l'UNICEF (2,96 milliards de dollars). Au niveau des pays, 54 % des dépenses (2,81 milliards de dollars) ont été effectuées pour soutenir des interventions humanitaires. En Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et en Turquie, plus de 90 % des dépenses nationales ont relevé de l'action humanitaire. Sur les 30 bureaux de pays ayant enregistré les dépenses globales les plus importantes, 28 avaient formulé des appels en faveur de l'action humanitaire pour les enfants en 2019. Leurs activités ont été à l'origine de 79 % du total des dépenses humanitaires et non humanitaires réalisées par l'organisation au niveau des pays.

---

<sup>17</sup> Pour chaque secteur, il s'agit des 23 bureaux de pays cités dans l'*Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020*, dotés d'un plan d'intervention humanitaire interorganisations.

<sup>18</sup> Parmi ces missions figurent celles assurées par l'Unité de coordination des groupes thématiques mondiaux.

Figure II  
**Les 30 premiers bureaux de pays à l'origine des dépenses réalisées en 2019 (tous types de financement confondus)**  
 (en millions de dollars des États-Unis)



\* Excepté l'Inde et la Sierra Leone, tous ces bureaux de pays avaient lancé des appels en faveur de l'action humanitaire pour les enfants en 2019.

## B. Renforcer l'efficacité et l'efficacité de l'action humanitaire

23. En 2018, l'UNICEF a entrepris d'évaluer la couverture et la qualité de ses interventions humanitaires dans des situations d'urgence complexes. L'évaluation a confirmé que l'organisation compte parmi les plus grands et les plus importants pourvoyeurs d'aide humanitaire et de protection. Parallèlement, les bureaux de pays s'efforcent de concilier déploiement à grande échelle – en vue d'atteindre le plus grand nombre de personnes et d'enfants – et qualité des programmes, tout en veillant à ne pas laisser de côté les populations les plus vulnérables et démunies.

24. En 2019, l'UNICEF a élaboré un plan d'action afin de donner suite aux résultats de l'évaluation, et s'est employé à mettre en œuvre les recommandations relatives aux lacunes observées. L'organisation a ainsi pris des mesures pour améliorer le processus décisionnel fondé sur des données probantes visant à déterminer la couverture, la qualité et l'équité des interventions humanitaires, en renforçant l'évaluation des besoins, la planification des interventions et l'établissement, par les partenaires, de rapports relatifs à la couverture et à la qualité des programmes. Une nouvelle structure organisationnelle de suivi a été mise en place, laquelle définit des normes claires en matière de contrôle de la couverture, de la qualité et de l'équité dans l'ensemble des initiatives conjuguant action humanitaire et développement, notamment dans les situations d'urgence complexes.

25. Afin d'accentuer le caractère primordial de la protection et de l'action humanitaire fondée sur des principes, l'UNICEF a renforcé sa stratégie mondiale en matière de plaidoyer humanitaire, axée sur les besoins de protection et d'assistance les plus essentiels des enfants en situation de crise humanitaire, et appuyée par la campagne mondiale #PrisPourCible. L'organisation a élaboré un « cadre d'accès », dont la mise en place est prévue en 2020. Ce dernier vise à remédier aux difficultés en matière d'accès avec plus de prévisibilité, d'efficacité et en se fondant davantage sur des principes. L'an dernier, elle a également entamé un processus d'examen de



son action humanitaire, en vue de modifier son mode de conception et d'exécution de programmes humanitaires intégrés, et sa manière d'appliquer ses propres politiques et procédures.

26. En 2019, l'UNICEF a poursuivi la révision de ses principaux mécanismes, procédures et politiques humanitaires, notamment ses procédures d'activation d'urgence et ses Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire. Le réexamen de ces derniers s'est appuyé sur un processus consultatif et inclusif engagé au sein de l'organisation, et auprès de partenaires et d'experts. Les engagements révisés fournissent à l'UNICEF et à ses partenaires un cadre de redevabilité plus rigoureux, qui garantit des interventions humanitaires prévisibles, rapides, efficaces et fondées sur des principes, conformes aux normes et aux règles internationales en vigueur et reflétant les positions et les accords récemment adoptés au sein de la communauté humanitaire. Ils définissent de nouvelles responsabilités institutionnelles dans des domaines de travail essentiels, notamment la préparation, la coordination, le plaidoyer humanitaire, la qualité des programmes (notamment en matière de prise en compte de la dimension du genre et du handicap, de développement des adolescents et de la petite enfance), l'interconnexion entre action humanitaire et aide au développement, la participation communautaire, la durabilité environnementale, la redevabilité envers les populations touchées, la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, les urgences sanitaires et les déplacements de population.

27. En 2019, l'UNICEF a pris des mesures à l'échelle de l'organisation afin d'améliorer systématiquement la cohérence entre les interventions humanitaires et le développement durable à plus long terme, de renforcer la résilience face aux changements climatiques et aux catastrophes, et de promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives. En mai, il a ainsi mis en place une procédure visant à faciliter l'établissement de liens plus cohérents et systématiques entre les programmes humanitaires et de développement. S'appuyant sur les enseignements solidement documentés tirés des programmes de pays mis en œuvre entre 2014 et 2018, cette procédure est guidée par le processus de réforme engagé par les Nations Unies. Elle a été conçue afin d'aider l'UNICEF à obtenir de meilleurs résultats en faveur des enfants dans les situations de crise et de fragilité, et de réduire leurs vulnérabilités ainsi que les risques auxquels ils sont exposés. Elle vise à lier de manière cohérente et systématique la programmation des opérations humanitaires et de l'aide au développement prévue par les programmes de pays.

28. Les interventions de l'UNICEF au Tchad en matière d'EAH et d'éducation illustrent, à l'échelle d'un pays, la manière dont les liens entre action humanitaire et développement ont été renforcés en 2019. Outre les populations directement touchées par l'urgence, elles ont ciblé d'autres groupes, afin d'améliorer l'accès des communautés d'accueil aux services essentiels et de catalyser la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Dans l'État de Palestine, l'UNICEF a axé ses interventions humanitaires sur les solutions permettant d'améliorer les services EAH, et de remédier à la problématique énergétique de la crise de l'eau à Gaza. Le Fonds a notamment fourni de l'énergie solaire et des systèmes de récupération des eaux de pluie, et encouragé l'évolution des comportements afin de préserver l'eau et de réduire les effets des changements climatiques sur les enfants. En République démocratique du Congo, le programme de pays pour la période 2020-2024, récemment élaboré, préconise la synergie entre l'action humanitaire et l'aide au développement et aborde le problème de l'accumulation des privations subies par les enfants.

29. Par ailleurs, dans le cadre de son travail de consolidation des liens entre action humanitaire et développement, l'UNICEF a continué d'institutionnaliser les mesures visant à améliorer l'analyse des risques afin de renforcer la préparation organisationnelle. En 2019, son processus Horizon Scan<sup>19</sup> a répertorié 28 pays prioritaires pour la préparation aux situations d'urgence – contre 11 en 2018 – et mobilisé en conséquence les efforts pour une préparation efficace. Ainsi, dans le cadre de l'initiative First Action, dans le cadre de laquelle l'UNICEF utilise des fonds flexibles dans des pays ayant un besoin urgent de préparation, cinq bureaux recensés (Afghanistan, État de Palestine, Haïti, Îles du Pacifique et Zimbabwe) ont reçu 2,3 millions de dollars pour mener des actions de préparation essentielles. L'UNICEF estime que ces investissements permettront des interventions d'urgence plus rapides de 42 jours en moyenne, une économie de 57 % par investissement et une réduction des émissions de dioxyde de carbone produites par l'organisation de plus de 1 000 tonnes.

30. Au Zimbabwe, après la détection d'un risque de propagation du choléra à l'aide du processus Horizon Scan, le bureau de pays a reçu 417 220 dollars par le biais de l'initiative First Action afin de financer les activités de préparation correspondantes et des actions précoces visant à minimiser la probabilité d'une épidémie. Cette rapide affectation de fonds a permis à l'UNICEF de transmettre à 250 000 personnes touchées des messages essentiels relatifs à l'hygiène et à la santé, de donner accès à l'eau potable à 25 000 individus et de fournir des kits d'hygiène à 5 000 ménages.

## C. Résultats par groupe d'objectifs du Plan stratégique

31. Cette section présente les contributions apportées par l'UNICEF, en collaboration avec ses partenaires, au titre des groupes d'objectifs de son Plan stratégique pour la période 2018-2021, et conformément aux Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire<sup>20</sup>.

### 1. Groupe d'objectifs 1 : Chaque enfant survit et s'épanouit

32. L'UNICEF œuvre pour que chaque enfant, notamment s'il est touché par une situation d'urgence, survive et s'épanouisse. Cette mission consiste à fournir aux enfants vivant dans une situation de crise humanitaire des services essentiels et indispensables à leur survie, notamment en matière de santé et de nutrition.

#### **Engagement 2 en matière de santé : Les enfants et les femmes bénéficient d'interventions d'importance vitale grâce aux activités menées au sein de la population et des communautés**

33. En 2019, l'UNICEF a contribué à améliorer la santé de millions d'enfants touchés par les conflits, les catastrophes naturelles ou les urgences sanitaires. L'organisation a notamment fourni des vaccins contre la rougeole qui ont été administrés à 41,3 millions d'enfants âgés de 6 mois à 15 ans (soit 95 % de la population ciblée).

<sup>19</sup> Le processus Horizon Scan détermine les risques et classe par ordre de priorité les pays dans lesquels ils sont le plus importants, afin qu'ils puissent ensuite être « surveillés ». Il permet de faire en sorte que des plans de préparation rigoureux soient mis en place afin de faire face à ces risques.

<sup>20</sup> Un compte rendu détaillé, établi eu égard aux Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire, sera consultable dans le Rapport annuel 2019 sur les résultats de l'action humanitaire de l'UNICEF. Sauf indication contraire, les statistiques nationales sont toutes issues des rapports 2019 de l'UNICEF sur la situation humanitaire et des chapitres pertinents du rapport *Action humanitaire pour les enfants en 2019*. Elles ne reflètent pas nécessairement les données plus récentes, qui seront rendues disponibles ultérieurement au cours de l'année 2020.

34. Au Yémen, où les difficultés d'accès et la complexité du contexte opérationnel ont posé des problèmes considérables, l'UNICEF a mobilisé son réseau décentralisé de cinq bureaux locaux et collaboré avec plus de 62 partenaires, notamment des acteurs gouvernementaux et des organisations locales, afin que près de 12 millions d'enfants puissent être vaccinés contre la rougeole. L'organisation a poursuivi ses efforts axés sur le renforcement du système sanitaire, notamment au moyen du Programme élargi de vaccination. Elle a ainsi contribué à la mise en place d'installations de stockage frigorifique des vaccins, en fournissant 812 appareils alimentés à l'énergie solaire, 4 000 glacières et plus de 657 000 litres de gazole.

**Engagement 4 en matière de nutrition : Les femmes et les enfants souffrant de malnutrition aiguë ont accès aux services appropriés de traitement de la malnutrition**

35. L'UNICEF et ses partenaires d'exécution ont mené des actions d'importance vitale pour sauvegarder l'état nutritionnel des femmes et des enfants dans les situations d'urgence récentes et prolongées. Dans les contextes de crise humanitaire à l'échelle mondiale, 4,1 millions d'enfants âgés de 6 à 29 mois souffrant de malnutrition aiguë sévère ont bénéficié d'un traitement (soit 86 % de la population ciblée)<sup>21</sup>.

36. Au Soudan du Sud, où le conflit a continué à entraver la prestation des services et à entraîner l'insécurité alimentaire et la malnutrition, l'UNICEF a collaboré avec pas moins de 40 organisations de la société civile – principalement des partenaires locaux – afin de mener des interventions essentielles visant à prévenir et à traiter la malnutrition. En 2019, plus de 233 000 enfants ont bénéficié d'un traitement contre la malnutrition aiguë sévère, et 91 % d'entre eux ont été déclarés guéris. Dans le même temps, la couverture nationale relative à la supplémentation en vitamine A a progressé, passant de 63 % en 2018 à 91 % en 2019.

37. Si l'UNICEF a fait face à des difficultés importantes pour réaliser ses interventions en matière de nutrition dans le pays – notamment l'extrême fragilité du système de santé – il a pu étendre leur portée, en augmentant le nombre de sites de soins ambulatoires, passé de 858 en 2018 à 1 145 en 2019. En outre, la collaboration renforcée entre l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale de la Santé a permis d'assurer la continuité des traitements dispensés aux enfants souffrant de malnutrition aiguë de niveau modéré à sévère, en intégrant dans les programmes des dispositifs efficaces d'orientation des patients. La mise en place, dans de nombreux endroits, de services de nutrition dans le cadre des activités relatives à l'EAH et à la santé a facilité le traitement par l'UNICEF et ses partenaires d'exécution des causes sous-jacentes de la malnutrition, telles que le paludisme et la diarrhée aqueuse aiguë.

**2. Groupe d'objectifs 2 : Chaque enfant apprend**

**Engagement 2 en matière d'éducation : Les enfants, y compris les enfants d'âge préscolaire, les filles et les autres enfants exclus, ont accès à une éducation de qualité**

38. L'UNICEF a continué de centrer son action sur la fourniture de matériel et de services éducatifs, et de veiller à ce que chaque enfant ait accès à l'apprentissage dans les situations de crise humanitaire. En 2019, grâce à son soutien, 7,4 millions d'enfants ont bénéficié d'un enseignement formel ou informel, y compris l'apprentissage précoce. Pourtant, en raison d'une insuffisance de fonds, d'une

<sup>21</sup> Le calcul (admissions/cible) prend en compte les pays ayant fait l'objet d'un appel à l'action humanitaire pour les enfants en 2019. Les cibles sont déterminées pour chaque pays individuellement, en fonction de divers facteurs.

insécurité croissante et d'attaques ciblées, l'organisation n'a pu atteindre que 60 % de son objectif.

39. Au Bangladesh, pour faire face à la crise des réfugiés Rohingya, l'UNICEF a principalement axé ses efforts sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'accès à l'éducation, dont sont encore exclus plus de 40 % des enfants et des jeunes Rohingya. En 2019, dans le district de Cox's Bazar, l'organisation et ses partenaires d'exécution ont permis à près de 274 000 enfants (environ 140 000 garçons et 134 000 filles) d'accéder à l'éducation, dans quelque 2 500 centres d'apprentissage établis dans les camps de réfugiés et au sein des communautés d'accueil. Les barrières sociales présentes dans la communauté Rohingya, qui entravent l'accès des filles à l'éducation, ont constitué l'une des principales difficultés de l'intervention. Pour appuyer leur scolarisation, l'UNICEF a privilégié les interventions encourageant un changement des normes et des comportements sociaux, et mis en place des classes réservées aux filles, en particulier à celles âgées de plus de 12 ans, afin de favoriser leur rétention.

40. En outre, sous l'effet des actions de plaidoyer constamment menées par l'UNICEF et ses partenaires d'exécution afin de souligner l'importance de l'éducation formelle, le Gouvernement du Bangladesh a accepté d'autoriser les enfants Rohingya à suivre le programme d'enseignement du Myanmar. Quelque 10 000 élèves du premier cycle du secondaire devraient bénéficier d'un programme pilote d'ici à la fin 2020.

### **3. Groupe d'objectifs 3 : Chaque enfant est protégé contre la violence et l'exploitation**

#### **Engagement 6 en matière de protection de l'enfance : Un soutien psychosocial est apporté aux enfants et aux personnes qui s'occupent d'eux**

41. L'UNICEF est un leader mondial en matière de protection de l'enfance dans les situations d'urgence. L'organisation fournit des services essentiels aux filles et aux garçons exposés à la violence, à la maltraitance et à l'exploitation dans les contextes de crise humanitaire, et galvanise les énergies dans différents secteurs afin de garantir la protection de tous les enfants. En 2019, l'UNICEF a permis à 3,7 millions d'enfants touchés par un conflit armé ou une catastrophe naturelle de bénéficier d'une aide psychosociale et d'un soutien relatif à la santé mentale (soit 87 % de la population ciblée).

42. En République démocratique du Congo, après les attaques perpétrées contre des centres de traitement de l'Ebola, l'évaluation des besoins des communautés touchées a révélé, outre la nécessité d'une intervention en matière de santé publique de base, des besoins impérieux d'aide sociale et humanitaire, ainsi que d'infrastructures. Afin de mieux répondre aux besoins formulés par les communautés en matière de protection de l'enfance et de renforcer l'appropriation et l'engagement communautaires, l'UNICEF et ses partenaires d'exécution ont intégré l'aide psychosociale et le soutien à la santé mentale dans tous les domaines d'intervention liés à la santé publique. Globalement, l'organisation a permis à 169 784 enfants (90 194 garçons et 79 590 filles) de bénéficier d'un appui de ce type.

43. En outre, des commissions psychosociales dirigées localement ont été créées dans plusieurs zones touchées. Celles-ci sont composées de prestataires non spécialistes formés appartenant aux communautés. Les agents chargés d'apporter une aide psychosociale et un soutien en matière de santé mentale se sont appuyés sur les réseaux sociaux existants et sur une compréhension approfondie des normes culturelles, afin d'atteindre des enfants et des familles qui, autrement, auraient peut-être hésité à demander de l'aide. Les services fournis ont notamment consisté à rechercher des familles, dispenser des soins temporaires et trouver des solutions

durables pour les orphelins et les enfants non accompagnés. Des visites quotidiennes personnalisées ont également pu être effectuées auprès des ménages afin d'atténuer la discrimination, la stigmatisation et l'isolement associés à l'Ebola. Ce modèle de participation communautaire a été conçu pour réduire la détresse des enfants et des familles et promouvoir des comportements sains et favorables au relèvement.

#### **4. Groupe d'objectifs 4 : Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre**

##### **Engagement 2 en matière d'EAH : Les enfants et les femmes ont accès à de l'eau d'une qualité adéquate en quantités suffisantes pour répondre à leurs besoins essentiels : boire, faire la cuisine et assurer leur hygiène personnelle**

44. Les interventions en matière d'EAH sont absolument vitales dans les situations d'urgence. En 2019, l'UNICEF a permis à 39,1 millions de personnes d'accéder à l'eau potable pour boire, cuisiner et assurer leur hygiène personnelle (soit 100 % de la population ciblée).

45. En Afghanistan, où plus d'un tiers de la population utilise des sources d'approvisionnement en eau non améliorées, principalement en raison de plusieurs décennies de conflits, l'UNICEF a collaboré avec le Gouvernement et des ONG partenaires pour fournir à près de 291 000 personnes des sources d'eau potable améliorées au sein de 137 communautés différentes. Prêtant une attention croissante aux solutions pérennes, l'UNICEF a eu recours à des systèmes d'approvisionnement en eau durables et à faibles émissions, notamment des réseaux d'adduction gravitaire fonctionnant à l'énergie solaire. Le nombre de personnes ayant accès à l'eau potable a augmenté de 140 % par rapport à 2018. En outre, plus de 79 000 personnes ont bénéficié d'installations d'assainissement tenant compte de la dimension de genre, et plus de 342 000 de services de sensibilisation à l'hygiène dans des zones touchées par des conflits ou par la sécheresse.

46. Dans le cadre de son intervention face à la crise migratoire qui a ébranlé la République bolivarienne du Venezuela, l'UNICEF est venu en aide à 815 000 personnes, en effectuant des réparations d'urgence sur les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, en fournissant des produits chimiques pour le traitement de l'eau, en assurant la chloration des points d'eau, en mettant en place des services de contrôle de la qualité de l'eau, en soutenant l'exploitation et la gestion des systèmes, et en livrant du matériel essentiel aux écoles et aux établissements de soins de santé. Si la prestation de ces services vitaux était cruciale lors de la phase initiale, l'UNICEF a toutefois poursuivi ses efforts au-delà, en mettant l'accent sur des solutions durables et en renforçant les liens entre l'action humanitaire et l'aide au développement. L'organisation s'est ainsi associée au Ministère chargé du traitement des eaux pour appuyer pendant quatre ans les services EAH nécessaires à 2,5 millions de personnes. Ce programme a été conçu à l'aide d'un outil innovant de retour sur investissement, permettant de sélectionner les solutions les plus efficaces en matière d'approvisionnement en eau, en fonction des coûts (en capital et de fonctionnement) les plus bas tout au long de l'exploitation, mais aussi de l'empreinte carbone et de critères relatifs à l'équité.

47. La programmation relative à l'EAH est fondamentale pour prévenir la propagation d'épidémies telles que le choléra ou l'Ebola. Les interventions rapides de l'UNICEF et son appui multisectoriel à long terme ont contribué à minimiser les épidémies de choléra qui ont frappé le Soudan en 2019, et permis de maintenir le nombre de cas et de décès à des niveaux bien plus faibles que ceux enregistrés lors d'un épisode analogue survenu en 2016. Au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe, une évaluation en temps réel a révélé que l'intervention de l'UNICEF a été déterminante en ce qu'elle a limité la gravité du choléra lors du passage du cyclone Idai, et empêché ainsi une double catastrophe.

## 5. Groupe d'objectifs 5 : Chaque enfant a les mêmes chances de réussir dans la vie<sup>22</sup>

48. L'UNICEF œuvre afin que tous les enfants, notamment ceux touchés par une situation d'urgence, aient les mêmes chances de réussir dans la vie. Son action consiste notamment à renforcer les systèmes de protection sociale dans les environnements fragiles et les contextes de crise humanitaire, à mettre en œuvre des interventions visant à venir en aide aux enfants handicapés, aux adolescents, aux jeunes, aux femmes et aux filles, et à satisfaire leurs besoins spécifiques.

49. En 2019, l'UNICEF a intensifié ses efforts en matière d'inclusion sociale dans les situations d'urgence, et a mis davantage l'accent sur le développement de l'utilisation des transferts de fonds humanitaires, de manière à s'appuyer sur les systèmes de protection sociale et à les renforcer. Globalement, 2,8 millions de ménages, soit 8,5 millions d'enfants, ont reçu une aide pécuniaire. Ainsi, au Mozambique, l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial ont mis en place des bons polyvalents afin d'aider les personnes touchées par le passage du cyclone Kenneth, dans le cadre de la subvention en espèces octroyée par le Gouvernement à la suite de cette situation d'urgence. Plus de 22 000 ménages de la province de Sofala, soit près de 57 000 enfants, en ont bénéficié. Dans la province de Cabo Delgado, l'UNICEF a appuyé le Gouvernement dans la mise en œuvre d'une allocation destinée aux enfants de moins de 5 ans touchés par le cyclone. Fin 2019, 2 600 ménages, soit plus de 6 600 enfants, étaient enregistrés pour participer au programme de protection sociale, et le Gouvernement avait mis en place un système de versement des allocations d'urgence pour les enfants à compter de janvier 2020. Là où les cyclones Idai et Kenneth ont détruit les capacités des pouvoirs publics en matière de prestations de services, l'UNICEF a collaboré avec le Gouvernement, ainsi qu'avec le Programme alimentaire mondial, l'Organisation internationale du Travail et la Banque mondiale, pour élaborer une note stratégique relative à la protection sociale réactive aux chocs. Cette initiative a permis de récolter 45 millions de dollars, dont ont bénéficié 105 000 ménages dans trois provinces du Mozambique, pour des interventions relatives à la protection sociale menées par l'intermédiaire du système national.

50. Par ailleurs, l'UNICEF continue de considérer comme prioritaires les stratégies relatives à la prise en compte du handicap dans l'action humanitaire, et de les renforcer. En 2019, à la suite d'un processus d'élaboration codirigé par l'UNICEF, le Comité permanent interorganisations a publié des directives sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire. Elles définissent les mesures essentielles que les acteurs humanitaires doivent prendre afin de déterminer efficacement les besoins et les droits des personnes en situation de handicap – les plus exposées au risque d'être laissées pour compte dans les contextes humanitaires – et de les satisfaire ou de les faire respecter. Il s'agit des premières directives humanitaires élaborées conjointement avec des personnes handicapées.

51. En 2019, 53 bureaux de pays ont rendu compte du travail spécifique qu'ils ont réalisé auprès des enfants porteurs d'un handicap dans le cadre de l'action humanitaire<sup>23</sup>. Parmi eux, 21 (contre 20 en 2018, soit une très faible augmentation) ont indiqué qu'ils avaient systématiquement intégré ces enfants dans leurs interventions. L'UNICEF a amélioré l'accès des enfants handicapés aux programmes

<sup>22</sup> Dans la version révisée des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire, dont la publication est prévue en 2020, certains engagements sont liés au travail réalisé au titre du groupe d'objectifs 5.

<sup>23</sup> En 2018, ils étaient au nombre de 59. Cette légère diminution s'explique en partie par le fait que les bureaux de pays de l'UNICEF ont affiné leur autoévaluation en matière d'inclusion du handicap, en s'appuyant sur une meilleure compréhension de ce que signifie en pratique la prise en compte de cette question dans l'action humanitaire.

et aux services humanitaires relatifs à l'EAH, à l'éducation, à la protection de l'enfance, ainsi qu'aux programmes d'aide pécuniaire. L'organisation a mené des actions diverses, telles que l'amélioration de l'accessibilité physique aux locaux et aux installations, le renforcement des processus de recensement des enfants porteurs d'un handicap, et l'appui à la participation des organisations de personnes handicapées aux interventions humanitaires.

52. Ainsi, en Indonésie, l'UNICEF a fourni des espaces d'apprentissage temporaires accessibles à près de 1 400 enfants et adolescents en situation de handicap. Au Kenya, 48 salles de classe accessibles aux personnes handicapées ont été construites dans deux camps de réfugiés. En République arabe syrienne, l'UNICEF et le Ministère des affaires sociales et du travail ont poursuivi la mise en œuvre d'un programme innovant de transferts de fonds humanitaires en faveur des enfants handicapés. Ce programme intègre des services de prise en charge pour faire face aux vulnérabilités sociales et économiques. Depuis son lancement en 2016, 15 000 enfants porteurs d'un handicap, dont quelque 7 500 en 2019, ont bénéficié de ce projet. En janvier 2019, 40 % des ménages bénéficiaires (contre 22 % interrogés plus en amont) déclaraient que cette aide leur permettait de satisfaire les besoins essentiels de leurs enfants handicapés.

#### **D. Mobilisation des ressources**

53. Début 2019, l'UNICEF a lancé un appel de fonds de 3,92 milliards de dollars en faveur de l'action humanitaire pour les enfants. En décembre, cet appel était passé à 4,13 milliards de dollars. L'insécurité croissante et l'accès limité aux services dans des pays tels que le Burkina Faso, le Mali, le Soudan et la République bolivarienne du Venezuela, ainsi que les catastrophes naturelles, dont le cyclone Idai en Afrique de l'Est et en Afrique australe, ou la sécheresse en Angola, au Kenya, au Pakistan et au Zimbabwe, ont contribué à l'augmentation des besoins.

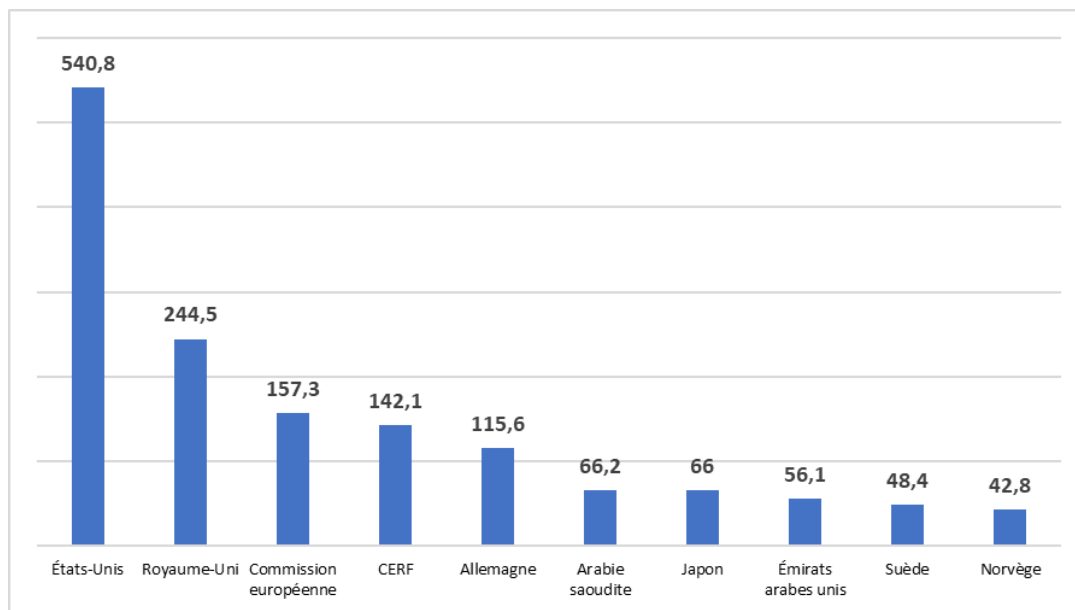
54. L'aide humanitaire internationale apportée par les secteurs public et privé a légèrement diminué en 2019 par rapport à 2018. Au 31 décembre 2019, l'UNICEF avait reçu 2,04 milliards de dollars (soit 7 millions de moins qu'en 2018), sous la forme d'engagements de la part des donateurs en faveur de l'action humanitaire pour les enfants. Environ 59 % des fonds reçus en 2019 ont été versés par les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Commission européenne, le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) et l'Allemagne.

55. Malgré le généreux soutien des donateurs, le déficit de financement de 50 % a été considérable. Près de la moitié des fonds reçus ont été affectés prioritairement aux crises de grande envergure touchant le Soudan du Sud, la République arabe syrienne et le Yémen, ainsi qu'à l'appui aux pays accueillant des réfugiés syriens. Sur les 47 pays ayant fait l'objet d'un appel de fonds en 2019, 10 ont mobilisé 68 % de l'ensemble des financements. De nombreuses interventions ont souffert d'une insuffisance de fonds, notamment celles menées au Burkina Faso, au Cameroun, en Ouganda, au Pakistan et en République bolivarienne du Venezuela, qui ont toutes enregistré un déficit de financement supérieur à 70 %.

56. Au niveau régional, comme l'année précédente, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont reçu la part la plus importante des financements, soit 45 % du total, tandis que 18 % ont été affectés à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique australe, et 14 % à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique centrale.

57. La majorité des fonds reçus au titre de l'aide humanitaire (73 %) provenait des dix principaux partenaires financiers, qui ont contribué à hauteur d'un montant total cumulé d'environ 1,5 milliard de dollars (voir figure III ci-après).

Figure III  
**Les dix principaux partenaires financiers au titre de l'aide humanitaire en 2019**  
 (en millions de dollars des États-Unis)



58. En 2019, les fonds humanitaires thématiques de niveaux national, régional et mondial ont atteint la somme de 145,3 millions de dollars, soit 7 % des financements reçus. Les fonds thématiques mondiaux – la forme de financement la plus souple après les ressources ordinaires – ont représenté moins de 1 % de la totalité des engagements reçus. Le Comité du Royaume-Uni pour l'UNICEF, le Comité de la Suède pour l'UNICEF et les Pays-Bas ont compté parmi les principaux donateurs. Ces fonds ont été affectés au développement des activités et à la satisfaction des besoins croissants dans des pays tels que le Burkina Faso, où les déplacements de population ont considérablement augmenté, et le Soudan, où la violence et l'instabilité n'ont cessé de s'intensifier. Ils ont également permis à l'UNICEF de faire face à l'épidémie de choléra en Haïti, de combler d'importantes lacunes en matière d'EAH, de nutrition et de santé en République populaire démocratique de Corée, et d'appuyer les interventions sanitaires et la préparation aux situations d'urgence dans l'État de Palestine.

59. En 2019, l'UNICEF a bénéficié de 493,9 millions de dollars de contributions pluriannuelles de la part de partenaires financiers, soit 24,1 millions de moins qu'en 2018. Le Royaume-Uni, l'Allemagne, les États-Unis, le Canada et les Pays-Bas (par ordre de contribution) ont figuré parmi les principaux partenaires gouvernementaux. Plusieurs comités nationaux pour l'UNICEF ont joué un rôle essentiel dans l'obtention de financements pluriannuels, notamment ceux de l'Allemagne, des États-Unis, du Royaume-Uni du Japon et de la Norvège. Les financements à plus long terme ont permis à l'UNICEF d'agir de manière plus stratégique et de mieux planifier ses interventions, afin de satisfaire efficacement les besoins les plus importants et d'établir des liens entre les programmes d'action humanitaire et de développement.

60. En 2019, les programmes humanitaires de l'UNICEF ont continué de bénéficier du CERF et des fonds communs nationaux, qui ont constitué 9 % de l'ensemble des financements reçus au titre de l'aide humanitaire. Grâce à la plus importante allocation annuelle jamais versée par le CERF, d'un montant de 142,1 millions de dollars, l'UNICEF a pu rapidement apporter un soutien vital à 44 pays. Dans nombre d'entre eux, les enfants survivent et reçoivent l'aide dont ils ont besoin grâce à la capacité du CERF à fournir un appui dans les meilleurs délais, au moment et là où il



est le plus nécessaire, y compris pour faire face à des crises oubliées. Les bureaux de pays de l'UNICEF ont également reçu des financements de la part des 18 fonds communs nationaux actifs en 2019. À la fin de l'année, ces fonds atteignaient un total cumulé de 40 millions de dollars, et ont ainsi permis à l'UNICEF de fournir aux enfants les plus vulnérables un accès à l'eau potable et à des services de santé, de nutrition, d'éducation et de protection.

61. Par ailleurs, l'UNICEF a utilisé ses ressources ordinaires pour garantir des interventions efficaces. Plus précisément, en 2019, son Fonds de programmation pour les secours d'urgence – un fonds renouvelable de prêts internes – a débloqué 68,5 millions de dollars à l'intention de 24 bureaux de pays et de trois bureaux régionaux, afin qu'ils puissent intervenir rapidement face aux crises. Ainsi, l'affectation de 7,5 millions de dollars au Mozambique après le passage du cyclone Idai a permis à l'UNICEF de commander du matériel et de déployer du personnel de renfort pour coordonner une intervention immédiate face à cette situation d'urgence.

62. En outre, l'UNICEF continue de renforcer ses partenariats avec la Banque mondiale, dont il a reçu 448 millions de dollars en 2019 pour la mise en œuvre de projets dans des pays fragiles, touchés par la violence et les conflits, tels que le Yémen. Grâce à la dix-neuvième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), le plus important financement jamais octroyé par l'IDA, l'UNICEF et la Banque mondiale intensifieront leurs partenariats en 2020 dans plusieurs pays et régions, en particulier au Bangladesh, dans la Corne de l'Afrique, dans la région du Sahel, au Soudan du Sud et au Yémen.

63. L'UNICEF continuera de s'adapter et de répondre aux besoins humanitaires essentiels à mesure de leur évolution, tout en plaidant avec ses partenaires en faveur de financements thématiques et pluriannuels modulables, primordiaux pour satisfaire les besoins des enfants partout dans le monde. L'organisation a redoublé d'efforts en 2019 pour maintenir son niveau d'exigence élevé en matière de transparence, accroître son efficacité et améliorer la communication de ses résultats. Elle a pris des mesures visant à renforcer la visibilité des contributeurs à ses ressources ordinaires et aux financements thématiques à finalité humanitaire, tout en démontrant la valeur de ces financements.

64. L'UNICEF poursuivra également son engagement stratégique aux côtés d'un large éventail de parties prenantes, allant des pouvoirs publics au secteur privé en passant par la société civile, afin de diversifier ses partenariats et ses financements et de trouver des moyens innovants de satisfaire les besoins humanitaires. Quelques faits marquants liés à ces partenariats si importants pour garantir des interventions humanitaires à l'efficience et l'efficacité accrues sont présentés ci-après :

a) En septembre 2019, l'UNICEF et la Banque islamique de développement ont créé un Fonds philanthropique musulman mondial conjoint pour les enfants, qui sera détenu comme fonds fiduciaire par cette dernière. Il offre un instrument conforme à la charia, permettant de recevoir des contributions philanthropiques de la part des institutions liées à la zakat et de donateurs publics et privés. Une grande partie des fonds est destinée à l'aide humanitaire dans les 57 pays membres de l'Organisation de la coopération islamique ;

b) L'UNICEF a récemment conclu un nouvel accord de partenariat avec KOIS Invest afin de poursuivre le financement mixte de projets d'infrastructures EAH dans les contextes fragiles. Au titre de cet accord, l'UNICEF et KOIS Invest collaboreront à la réalisation d'une étude de faisabilité relative à un mécanisme mondial de financement pour des interventions durables dans le secteur EAH. Les deux institutions miseront aussi bien sur les fonds des donateurs que sur les investisseurs à impact pour soutenir des projets durables, qui favoriseront

l'établissement de liens entre l'action humanitaire et le développement. Lorsque l'appel de fonds pour cette initiative aura porté ses fruits, l'équipe examinera les projets d'infrastructures prometteurs dans deux, trois ou quatre contextes fragiles, puis s'efforcera de mettre en place un mécanisme de financement dans les neuf à douze mois qui suivront.

## IV. Difficultés et enseignements tirés

### A. Améliorer la prévisibilité, la qualité et l'équité dans l'action humanitaire de l'UNICEF

65. Bien qu'il constitue l'un des principaux organismes des Nations Unies et soit investi d'un double mandat dans les domaines du développement et de l'action humanitaire, l'UNICEF n'est pas toujours perçu comme un acteur majeur de cette dernière. Plusieurs évaluations et rapports soulignent des fluctuations dans la qualité de ses programmes et de ses performances globales dans diverses situations d'urgence.

66. Dans leur version actuelle, les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire et le Plan stratégique encouragent l'évaluation des performances de l'UNICEF par « pourcentage de cibles » ou « nombre de personnes » atteintes pour chaque intervention, ce qui peut conduire l'organisation à donner la priorité aux interventions à grande échelle, au détriment des interventions de qualité, fondées sur des principes, menées en faveur des populations les plus vulnérables. Plusieurs évaluations ont révélé des défaillances en matière d'équité dans la stratégie programmatique de l'UNICEF, des lacunes au niveau des indicateurs de mesure de la qualité et une faiblesse des mécanismes d'assurance de la qualité. Parallèlement, dans certains pays, les cibles des plans d'intervention humanitaire ne sont pas atteintes.

67. Afin de remédier à cette situation, l'UNICEF mettra en œuvre des stratégies globales, s'appuyant sur des engagements communs réaffirmés par les représentants, les directions régionales, les directions du siège et les hauts responsables de l'organisation, ainsi que sur une compréhension commune et une volonté constante d'assumer les différentes responsabilités et obligations à l'égard des populations touchées, des pays d'accueil et des partenaires. L'UNICEF veillera à une meilleure coordination des interventions humanitaires, en rompant avec le cloisonnement programmatique pour adopter une approche multisectorielle. Cette démarche lui permettra d'accomplir son mandat dans les domaines de l'action humanitaire et du développement avec une cohérence et une efficacité accrues, dans le cadre de sa propre programmation.

### B. Renforcer les capacités et le leadership dans l'action humanitaire

68. *Améliorer les ressources humaines nécessaires à l'action humanitaire*  
L'UNICEF doit s'appliquer à remédier aux insuffisances de ses ressources humaines. L'un des facteurs déterminants d'une action humanitaire de qualité est de disposer du personnel approprié en temps et en lieu opportuns. Pour garantir la prévisibilité de ses interventions humanitaires, l'UNICEF devra s'investir dans la gestion des carrières et renforcer les capacités du personnel humanitaire. L'organisation devra également consacrer une partie de son financement de base aux fonctions d'encadrement essentielles dans l'architecture humanitaire. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, l'UNICEF examinera également les possibilités d'améliorer les ressources humaines au service de l'action humanitaire.

### **C. Garantir l'engagement institutionnel dans les interventions humanitaires**

69. *Mobiliser un financement pluriannuel et plus souple.* Les engagements de financement à court terme et les conditions fixées par les donateurs rendent difficile la planification des interventions. Le financement souple et pluriannuel est resté faible en 2019, ce qui a amoindri la capacité de l'UNICEF à aider rapidement et équitablement chaque enfant touché par une situation d'urgence – notamment dans le cas des crises les moins visibles – de manière à obtenir des résultats durables à plus long terme. L'organisation a avancé à décembre 2019 le lancement de son appel de fonds en faveur de l'action humanitaire pour les enfants prévu en 2020, afin de diriger les efforts déployés par l'ensemble de son personnel vers son repositionnement en tant qu'organisme humanitaire de premier plan et d'intégrer cet appel dans le processus d'appel de fonds humanitaires interorganisations. L'UNICEF s'efforce également d'améliorer les critères d'affectation, le suivi et la communication des résultats relatifs aux financements souples, afin d'appuyer les efforts de mobilisation de ressources supplémentaires. Les contributions de l'UNICEF à l'axe de travail du Grand Bargain portant sur le financement souple ont été saluées, et l'organisation prend clairement position sur les conditions fixées par les donateurs, en particulier dans les pays où sont mis en œuvre des programmes de lutte contre le terrorisme.

70. *Améliorer la cohérence du plaidoyer de l'organisation.* Les liens entre le plaidoyer humanitaire et la planification des interventions doivent être renforcés, afin de faciliter l'action de l'UNICEF sur le terrain. S'appuyant sur sa stratégie globale en matière de plaidoyer humanitaire pour axer son action sur les besoins de protection et d'assistance les plus essentiels des enfants dans les crises humanitaires, l'UNICEF adoptera une approche rationalisée pour ses stratégies et sa planification relatives au plaidoyer, en indiquant clairement sa position à tous les niveaux structurels, et en intensifiant ses messages.

71. *Remédier aux disparités observées dans l'établissement de liens entre la programmation de l'action humanitaire et du développement.* Après s'être engagé dans cette tâche au niveau de ses politiques, l'UNICEF s'emploie désormais à la traduire par des interventions programmatiques cohérentes et systématiques. En outre, les domaines ciblés pour la mise en œuvre de la nouvelle procédure visant à établir des liens entre l'action humanitaire et le développement seront examinés avec soin et suivis régulièrement tout au long du processus, afin de garantir que les mesures sont adaptées à chaque contexte.

### **D. Veiller à la redevabilité en matière d'obtention de résultats pour les enfants dans les contextes humanitaires**

72. *Opérer dans des environnements complexes et à haut risque présentant des difficultés d'accès.* L'UNICEF continue de rencontrer des difficultés pour assurer et maintenir un accès à l'aide humanitaire rapide, équitable et fondé sur des principes dans les environnements complexes et à haut risque, notamment en raison de l'émergence croissante d'entités non étatiques dans de nombreux contextes. Son action dans ce domaine consistera à : intensifier les efforts en 2020 pour renforcer systématiquement les capacités de leadership des bureaux de pays en faveur d'une action humanitaire fondée sur des principes et des modalités d'engagement ; fournir un appui spécifique à chaque pays pour améliorer l'accès à l'aide humanitaire, grâce à la complète mise en place du « cadre d'accès » de l'UNICEF et à des directives relatives à la collaboration avec les entités non étatiques ; et élargir l'expertise fournie par l'équipe d'intervention d'urgence.

73. *Définir un appétit pour le risque institutionnel.* L'UNICEF s'efforce d'appuyer plus systématiquement les bureaux de pays afin que la programmation humanitaire soit plus efficace en matière de gestion des risques, notamment dans les environnements complexes et à haut risque. En d'autres termes, l'organisation entend s'appliquer à développer un « appétit pour le risque institutionnel », en particulier dans les environnements de ce type, afin de favoriser une compréhension commune des seuils de tolérance du risque et une prise de décisions par les bureaux de pays tenant davantage compte des risques.

74. *Optimiser la coopération avec les acteurs internationaux.* De manière générale, l'UNICEF doit procéder à un changement organisationnel dans sa manière d'envisager les partenariats, pour faire en sorte d'être un partenaire attractif pour la société civile et d'autres partenaires d'exécution. L'organisation se tournera également vers le secteur privé pour trouver de nouvelles formes de partenariat dans certains secteurs ou endroits. Favoriser une participation plus cohérente au système des groupes thématiques permettra aussi d'améliorer la coordination, ainsi que la qualité globale des programmes de l'UNICEF et des interventions menées par les membres de ces groupes. L'UNICEF définira son approche à l'égard des systèmes de coordination émergents, tels ceux mis en œuvre pour faire face aux déplacements de population à grande échelle ou dans les interventions d'urgence relatives à la santé publique, et la place que le Fonds entend occuper au sein de ceux-ci.

75. *Assurer une certaine localisation des interventions humanitaires, et l'engagement auprès des populations touchées.* Les bénéficiaires des programmes humanitaires ont généralement peu d'influence sur l'ordre de priorité ou les modalités de l'aide apportée, et lorsque des dispositifs de retour d'informations existent, il est rare qu'une suite soit donnée aux commentaires formulés. L'UNICEF s'efforcera de combler cette lacune. Les activités de localisation seront adaptées au contexte, grâce à une meilleure analyse des endroits à privilégier, et à la prise en compte du fait que la diversité des typologies de catastrophe requiert différents niveaux de localisation. Le recours aux réseaux locaux existants permettra également à l'UNICEF d'axer ses efforts de localisation.

76. *Améliorer l'appui à la préparation aux situations d'urgence.* L'UNICEF doit investir des ressources humaines et financières supplémentaires dans la préparation aux situations d'urgence, en intégrant les outils et les systèmes mondiaux nécessaires pour parvenir à une meilleure préparation opérationnelle sur le terrain. En 2020, l'organisation élaborera un module de simulation globale grâce auquel les bureaux de pays pourront évaluer leurs aptitudes opérationnelles. Ce module lui permettra également de renforcer ses capacités à fournir des retours d'information aux principaux responsables des bureaux de pays sur la qualité des plans de préparation, et d'améliorer ses ressources financières destinées à la préparation et à l'analyse des risques. Une initiative de financement conjoint de la préparation visant à accroître les ressources affectées à cette dernière au niveau des pays est en cours d'expérimentation. Par ailleurs, une nouvelle fonction permettant de marquer les fonds alloués à la préparation sera intégrée dans les systèmes de données financières mondiales de l'organisation. L'UNICEF intensifiera également ses efforts de mobilisation des ressources en faveur de la préparation dans toute l'organisation. En outre, son double mandat devrait être mieux mis à profit pour garantir des interventions globales. L'UNICEF doit notamment préconiser l'adoption d'approches plus multisectorielles, tant en externe avec d'autres organismes, qu'en interne. La technologie sera plus fréquemment utilisée dans l'analyse du contexte et des besoins, et des études multidimensionnelles seront examinées pour comprendre les facteurs externes influant sur les contextes humanitaires. L'UNICEF pourra ainsi améliorer ses capacités d'anticipation et être mieux préparée pour les interventions immédiates.

77. *Renforcer les capacités de l'organisation aux fins de la mise en œuvre des transferts de fonds humanitaires.* Si 2019 a été marquée par l'utilisation croissante des transferts de fonds humanitaires en tant que stratégie organisationnelle, l'expertise technique en matière de mise en œuvre et de déploiement des programmes est restée limitée au sein de l'UNICEF. En 2020 une stratégie de formation axée sur les capacités sera déployée dans les sept régions où l'organisation intervient, de même qu'une stratégie de formation accélérée dans plusieurs pays ciblés. L'UNICEF accélérera également le développement du système d'information sur la gestion des transferts de fonds, en partenariat avec les divisions du siège et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et dirigera un projet pilote au niveau des pays. En outre, des domaines de collaboration spécifiques ont été définis avec le Programme alimentaire mondial en vue de l'enregistrement conjoint des bénéficiaires des programmes de transferts de fonds humanitaires autres que les réfugiés.

78. *Élargir l'apprentissage relatif à l'action humanitaire.* La pertinence et l'utilité de l'apprentissage relatif à l'action humanitaire s'étendent, bien au-delà du personnel de l'UNICEF, aux nombreux partenaires et interlocuteurs externes mettant en œuvre des interventions humanitaires aux côtés ou pour le compte de l'organisation. Dispenser un savoir et une formation efficaces et bien adaptés à un grand nombre d'entre eux, alors qu'ils travaillent souvent dans des endroits reculés et des contextes divers, s'est avéré difficile. C'est la raison pour laquelle l'UNICEF élabore une stratégie de gestion des connaissances afin d'accroître les interactions, de promouvoir le transfert de connaissances et d'assurer la disponibilité des informations, plus particulièrement à l'intention des praticiens et des communautés de pratique au sein et à l'extérieur de l'organisation. Un tout nouvel atelier relatif au leadership humanitaire, destiné aux cadres dirigeants, sera mis en place en 2020. L'organisation le considère comme un besoin prioritaire. Lorsqu'ils seront déployés dans le cadre d'une action humanitaire, les membres des équipes d'intervention d'urgence recevront une formation sur le transfert de compétences au profit du personnel de terrain de l'UNICEF et de ses partenaires d'exécution.

## V. Prochaines étapes

79. Dans le cadre de l'examen en cours de son action humanitaire, l'UNICEF évaluera ses procédures et sa capacité à réaliser des interventions rapides et efficaces face aux crises humanitaires. Il réévaluera son mode de conception et d'exécution de programmes intégrés et sa manière d'appliquer ses propres politiques et procédures. Les résultats de cet examen seront disponibles en 2020.

80. L'UNICEF s'efforcera d'apporter aux enfants les plus vulnérables, aux femmes et aux personnes handicapées l'aide dont ils ont besoin dans les situations d'urgence. L'un des éléments clés pour atteindre cet objectif sera la finalisation et la mise en œuvre en 2020 de la version révisée des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire. Ces derniers fourniront à l'UNICEF et à ses partenaires d'exécution un cadre de redevabilité plus rigoureux, qui garantira des interventions humanitaires prévisibles, rapides, efficaces et fondées sur des principes.

81. En 2020, l'UNICEF révisera ses procédures d'urgence, afin de rationaliser le processus de prise de décisions et d'améliorer l'efficacité et la planification de ses interventions. L'organisation examinera également pour la première fois les liens entre l'action humanitaire et le développement dans les dix premiers pays ayant enregistré en 2019 les dépenses les plus importantes au titre de l'aide humanitaire. Cet exercice aura pour objectif d'éclairer systématiquement et d'améliorer les liens existant entre les programmes d'action humanitaire et de développement de l'UNICEF. Il a été conçu en vue de faciliter la reproduction des programmes et d'optimiser le rapport coût-efficacité de ceux-ci.

82. L'UNICEF continuera également de mettre à profit les données probantes et l'apprentissage en faveur d'une planification, d'une programmation et d'un suivi de l'action humanitaire fondés sur des principes, à tous les niveaux. L'organisation fournira des directives claires, s'appuyant sur les besoins, afin d'accroître l'efficacité de l'analyse, de la hiérarchisation et de la coordination de ses propres programmes et de la programmation intersectorielle et interorganisations. L'UNICEF élargira ses dispositifs de renfort, notamment par le biais de partenariats en faveur du déploiement de personnel d'appoint. L'analyse des risques et l'analyse prospective seront renforcées dans l'ensemble de l'organisation pour améliorer la préparation aux situations d'urgence.

83. L'UNICEF s'emploiera à développer ses ressources humaines et financières pour une meilleure préparation sur le terrain. En 2020, des modules de simulation seront mis en place pour évaluer les capacités opérationnelles et les plans de préparation des pays, et augmenter les ressources financières consacrées à la préparation et à l'analyse des risques. Les mesures préventives et le financement innovant continueront d'être développés, en s'appuyant sur des recherches opérationnelles approfondies et sur des analyses financières. Grâce à des alliances avec un large éventail de partenaires et à des méthodes de financement diverses, des solutions innovantes seront prêtes à être mises en place pour répondre aux besoins humanitaires de manière efficace et efficiente.

84. Afin d'atteindre un plus grand nombre d'enfants vulnérables, l'UNICEF multipliera les efforts pour mettre la protection de l'enfance au cœur de l'action humanitaire, notamment par le biais d'un plaidoyer ciblé et continu au plus haut niveau. L'organisation renforcera son rôle de chef de file et ses capacités à faire face aux difficultés d'accès de manière plus prévisible, efficace et fondée sur des principes. En outre, elle augmentera ses capacités d'exécution de programmes d'aide humanitaire en espèces sur le terrain, intensifiera ses efforts de localisation des interventions humanitaires et améliorera sa redevabilité à l'égard des communautés touchées par les crises.

85. Enfin, l'épidémie de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), signalée fin 2019 et devenue une pandémie au début du mois de mars 2020, a soudainement plongé le monde dans une nouvelle réalité menaçante, changeante et incertaine. Si le nombre de pathologies graves et de décès dépasse clairement les capacités de gestion de la plupart des pays, les conséquences plus larges de cette pandémie, notamment sur les enfants, les femmes et leur famille ainsi que sur de nombreuses populations se trouvant déjà dans une situation de crise humanitaire, ne sont pas encore connues. Les incidences négatives de la crise sur le déploiement de personnel, de matériel et de ressources pour atteindre les personnes dans le besoin, que ce soit dans le cadre des interventions visant à faire face à la COVID-19, ou dans celui de toutes les autres urgences humanitaires, seront sans doute importantes et durables.

## **VI. Projet de décision**

*Le Conseil d'administration*

*Prend note* du rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF (E/ICEF/2020/10/Rev.1).